



ADHÉRER au Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées

pour prendre part à la construction de notre avenir commun

Association loi 1901, le Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées est missionné pour développer et mettre en œuvre la politique du livre et de la lecture en région. Soutenu par la Région et la DRAC Occitanie, il anime la filière du livre sur son territoire.

Le CRL accompagne la création, l'édition et la diffusion du livre. Il favorise la coopération entre les médiathèques et les établissements documentaires, contribue à la valorisation du patrimoine écrit et dynamise les relations interprofessionnelles.

Dans le cadre de la nouvelle étape de la décentralisation, portée par les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 (« *modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles* »), et NOTR du 7 août 2015 (« *nouvelle organisation territoriale de la République* »), le Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées est amené à fusionner avec Languedoc-Roussillon livre et lecture, son agence homologue située à Montpellier.

C'est au cours de l'année 2017 que le processus de fusion va se concrétiser pour que les deux structures ne forment plus qu'**une seule et grande agence au service des professionnels du livre.**

Adhérer ou renouveler votre adhésion au CRL en 2017, c'est affirmer votre engagement à nos côtés, c'est être acteur de cette évolution, c'est être associé à la naissance de votre future agence du livre.

Rejoignez-nous en 2017 et donnez du corps – et de la voix ! – à l'interprofession, dans un contexte économique et culturel en mutation, et **prenez part au projet du CRL**, pour continuer à innover et donner de nouvelles perspectives à l'accompagnement des auteurs, des illustrateurs, des traducteurs, des éditeurs, des libraires, des organisateurs de manifestations littéraires, des professionnels des établissements documentaires et de conservation.

Seuls les adhérents peuvent être élus membres du Conseil d'administration, assister à l'Assemblée générale de l'association et participer au vote.

Alors, nous vous espérons **nombreux à nous rejoindre** (en nous retournant ce bulletin d'adhésion dûment complété accompagné de votre règlement après avoir pris connaissance de [nos critères de référencement et d'adhésion](#)) et à venir témoigner de votre implication dans la vie du livre en région !

Avec nos remerciements,
L'équipe du CRL Midi-Pyrénées

BULLETIN D'ADHESION 2017

Catégories

- Maison d'édition ayant au catalogue
 - moins de 50 titres 50 €
 - plus de 50 titres 100 €
- Librairie 25 €
- Structure ou association organisatrice
d'actions liées au livre (hors édition) 25 €
- Auteur 15 €
- Adhérent à titre individuel 15 €
- Commune ou intercommunalité :
 - < 5 000 habitants 40 €
 - de 5 000 à 20 000 habitants 70 €
 - de 20 000 à 50 000 habitants 100 €
 - > 50 000 habitants 300 €
- Département 300 €
- Etablissement public ou para public,
Comité d'Entreprise 300 €

Coordonnées

Nom de la structure :
(Pour les médiathèques, préciser si elles relèvent d'une commune ou d'une intercommunalité)

Nom du / de la responsable :

Adresse :

Code postal Ville

Tél. : Fax : Email :

Chèque joint

Règlement par mandat administratif

Souhaite une facture (indiquer les coordonnées exactes pour l'établissement de la facture)

.....
.....

Date :

Cachet

Signature :

L'adhésion au CRL Midi-Pyrénées inclut l'abonnement à sa revue *Tire-Lignes*.

Bulletin à retourner, accompagné du règlement, au :

Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées

14, rue des arts - 31000 TOULOUSE

Tél. : 05 34 44 50 20 - Fax : 05 34 44 50 29 - Mél : crlpyren@crl-midipyrenees.fr - www.crl-midipyrenees.fr